

# Comment évaluer la maîtrise de l'orthographe ?

Evelyne Charmeux in <https://www.charmeux.fr>

## ÉVALUER L'ORTHOGRAPHE EN SITUATION FONCTIONNELLE D'ÉCRITURE.

---

En situation fonctionnelle, ce n'est pas le nombre d'erreurs qui serait à évaluer. Ce sont les stratégies qui permettent d'éviter les erreurs. C'est pourquoi, il est indispensable pour chaque situation de production d'écrits, quelle que soit la discipline pour laquelle la production est prévue (solution d'un problème mathématique, devoir d'histoire ou compte-rendu scientifique etc.) de permettre l'utilisation totalement libre et à volonté de la documentation orthographique (dictionnaires d'orthographe, de conjugaison, archives personnelles, fiches produites en classe etc.). Le contrat étant de ne prendre aucun risque et de ne jamais écrire sans vérifier l'orthographe. C'est aussi pourquoi il nous semble préférable, à l'école primaire, au moins au cycle 2 et dans la première année du cycle 3, de ne jamais faire produire individuellement des écrits : des équipes de deux enfants, et même plutôt de trois sont infiniment souhaitables afin de partager les tâches à mener pour produire un écrit : tenir la plume, élaborer les phrases du texte, et s'occuper de la documentation orthographique.

Dès lors que ces conditions sont remplies, il est possible de s'occuper des éventuelles erreurs voire, si l'on se trouve en période d'évaluation, d'attribuer une note au savoir orthographier qui apparaît dans le texte. Mais il est bien entendu que cette note ne peut être qu'une somme de réussite (et non une soustraction d'erreurs !). Comme il ne paraît pas très simple de compter le nombre de mots convenablement écrits, ce qui donnerait des notes assez monstrueuses, la solution est à rechercher dans un "forfait", défini à l'avance avec les élèves, à partir d'un rapport entre le nombre approximatif de réussites orthographiques et le nombre total (approximatif aussi de mots). On peut par exemple convenir que trois quarts de bien écrit, correspond à la moyenne 10/20 ; la moitié, à 5/20 ; le quart, à 2/20. On ne propose la note nulle que si rien n'est bien orthographié ; et l'on proposera 15/20, pour quelques erreurs disséminées dans le texte. Il va de soi que cette note ne porte que sur l'orthographe de la copie, toujours distincte des éventuelles autres notes portant sur d'autres compétences. Il va aussi de soi que cette évaluation du savoir orthographier doit s'effectuer sur les productions écrites de toutes les disciplines, lesquelles en période d'évaluation portent obligatoirement, en plus de la note attribuée dans la discipline en question, une note d'orthographe, qui entrera dans la moyenne des notes dans ce domaine. Une moyenne en effet doit porter sur l'ensemble des productions effectuées au cours de la semaine d'évaluation, et non sur les dictées effectuées dans le trimestre (solution traditionnelle, mais absurde, qui supprime carrément la notion de progrès des élèves au cours de ce trimestre).

*charmeux.fr : <http://www.charmeux.fr/evaluerortho.html>*